

## Belle-Ile-en-Mer

# Transports. Plaintes déposées contre Océane

Tandis que mardi dernier, le tribunal de Caen a annulé les tarifs en vigueur depuis 2013 pratiqués par Veolia Transport en charge de la gestion du parking du Mont-Saint-Michel, dans le conflit qui l'opposait à la commune et la société Sodetour (entreprise manchoise spécialisée dans le tourisme et l'hôtellerie), le conseil départemental du Morbihan a annoncé, jeudi, une baisse des tarifs de la Cie Océane, filiale de Véolia Tranved (voir édition d'hier), délégataire des transports maritimes vers les îles. En effet les recettes commerciales étant supérieures de plus de 4 % aux prévisions, le prix du billet du passage insulaire baisserait en 2016 de 3 %, ceux des abonnements « véhicules » de 5 à 8 %.

### Deux plaintes séparées et une plainte conjointe

Par ailleurs, deux plaintes séparées ont été déposées contre la Cie Océane auprès de la procureur de la République à Lorient : l'une le 8 novembre par le CCTB (Citoyens contribuables de Touraine et de Bretagne), et l'autre le 13 novembre par le RITM (Rassemblement insulaire pour le transport maritime), association constituée d'associations belliloises et d'un collège d'adhé-



*En 2014, les hausses des tarifs 2015 annoncés par la Cie Océane avaient provoqué de nombreuses mobilisations à Belle-Ile, dont celle des Cirés jaunes en novembre. (photo d'archives)*

rents individuels.

De plus, une plainte conjointe du CCTB et du RITM a été envoyée le 10 novembre à la DDPP (direction départementale de protection des populations) ex DGCCRF.

Les associations contestent en effet la « pratique concurrentielle déloyale et discriminatoire, doublée d'une rupture d'égalité devant le service public et abus de position dominante concernant certains tarifs dont ceux dits "

Pass Fréquence " ».

À noter enfin, comme l'avait annoncé l'élu Thibault Grollemund en janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux de la commune du Palais, la Région doit prendre, dans le cadre de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale), la responsabilité du service avec les îles et ainsi participer financièrement à la construction du prochain roulier attendu fin 2017 et qui remplacera l'Acadie.